Ressources Pedagogiques

-- Espace formateurs - Former les enseignants spécialisés --

Former les enseignants spécialisés

Découvrir les structures et dispositifs de l'ASH

Christelle CHARRIER

Publié le samedi 15 juillet 2006

Fichier PDF créé le samedi 27 juin 2009

Résumé :

Proposition d'intervention permettant aux enseignants de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances concernant les structures et dispositifs existants dans l'ASH

Les structures et dispositifs de l'A.S.H.

1. Prise en compte des représentations des stagiaires

Proposer un brainstorming :

- répartir les stagiaires en petits groupes :
  - leur proposer de faire la liste des structures et dispositifs existants dans leur département ;
  - leur demander quelles connaissances ils ont de ces structures et/ou dispositifs (profil du public accueilli, personnel, modalités de fonctionnement...)

- laisser un temps de recherche ;
- confronter les résultats (mise en commun).

2. Mise en commun Lister au tableau l'ensemble des structures et/ou dispositifs trouvés dans les groupes :

- RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)
- CLIS
  - CLIS 1 (élèves présentant des troubles des fonctions cognitives) Ò option D
  - CLIS 2 (élèves sourds ou malentendants) Ò option A
  - CLIS 3 (élèves aveugles ou malvoyants) Ò option B
  - CLIS 4 (élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant) Ò option C

- Classes annexées à des services médicaux ou médico-sociaux : hôpitaux de jour, classes intégrées
- UPI (unités pédagogiques d'intégration) dans les collèges ou les lycées
  - UPI 1
  - UPI 2
  - UPI 3
  - UPI 4
  - UPI à projet technologique

- SEGPA dans les collèges et EREA (Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté)
- Services de soins et d'accompagnement :
  - CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce) pour les 0-6 ans
  - CMP (Centre Médico-Psychologique) - Intersecteur de pédo-psychiatrie
  - CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)
  - SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile)
  - SSEFIS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire auprès d'enfants déficients auditifs)
  - SESSAD ou SSESD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile ou Service de

Soins et d'Education Spéciale à Domicile) avec un agrément différent selon le handicap
- SPMS (Service de prestations médico-sociales)

- les établissements
- IMP (Institut Médico-Educatifs)
- IMPro (Institut Médico-Professionnels) à partir de 14 ans
- IME (Institut Médico-Educatif) : groupement IMP et IMPro
- IR (Institut de Rééducation) remplacés par les ITEP (Institut Thérapeutique, éducatif et pédagogique)
- les commissions (CCPE, CCSD, CDES)
- la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées)
- la maison d'arrêt

2. Classement des structures et dispositifs

Demander aux stagiaires de proposer des modalités de classement.

Mettre en commun : différentes modalités de classement :

- champ de l'adaptation/champ de l'intégration
- structures et dispositifs relevant du Ministère de l'éducation nationale, du Ministère de la santé...

Lister les associations gestionnaires :

- ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)
- APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)
- PEP (Pupilles de l'Enseignement Public)

3. Distribution de documents ou renvoi sur le site

- liste des CLIS, RASED,UPI et établissements du département ;
- tableau recensant les différentes structures et dispositifs existant dans le département ;
- liste des sigles de l'A.S.H.

4. Elaboration d'une « fiche de visite » dans la perspective de se rendre sur le terrain